



Compte rendu de conseil municipal

Séance du 5 avril 2013 à 20 h 30

Présents : Bernard Vougnon, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean-Luc Royer, Daniel Moine, Jean-François Bertin, Claude Crance, Marie-jo Vergon Trivaudey, Michel Hummel.

Absents excusés : Colette Henriet, procuration à Claude Crance, Philippe Tisserand, procuration à Michel Hummel, Dominique Rieffel.

Absents : Céline Gayet.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume.

Informations

* Réformes des collectivités territoriales

Le Grand Besançon propose une réunion d'information sur les réformes des collectivités territoriales. Le 17 avril 2013 à 18 h 30 en mairie d'Avanne.

* Subvention sur les travaux de l'église

Le conseil syndical de la CAGB, a attribué une subvention de 51 523,08 € pour les travaux de l'église. Celle-ci correspond à 50 % des frais d'étude ainsi que 40 % des dépenses restant à charge.

Délibération : vote pour à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention avec la CAGB.

La subvention de Mme Branget (ancienne députée) initialement prévue à 5 000 € s'est transformée en 2,67 % du coût définitif des travaux, soit 4 595 €.

* Lutte contre les corvidés

Le FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) souhaite obtenir l'autorisation pour l'installation de pièges sur la commune, afin de diminuer la présence des corvidés. Une rencontre avec le président des chasseurs et les agriculteurs est souhaitée, afin de trouver la meilleure action.

* Affaire Millet / Mairie

Suite au litige entre M. Millet et la Mairie, le bornage du terrain a été réalisé ce jour, à partir du mur existant (pour partie sur le domaine communal). Ce plan a été signé par M. Millet ; 3 500 € sont consignés à la CARPA. Ce montant correspond aux frais de géomètre et de compensation de terrain ; le temps passé n'a pas été chiffré.

* Contrôle de la CAF pour la halte-garderie 2011

Pas de problèmes particuliers lors de ce contrôle ; seuls les éléments du mode de calcul de la participation des parents devront apparaître sur leur courrier de notification.

* Forêt

- Une vente de bois de printemps de l'ONF aura lieu le 11 avril 2013 à Pouilley-les-Vignes ; des lots communaux de grande qualité seront présentés.

- Les lots des parcelles 11 et 35 seront reportés à l'automne pour cause de conditions climatiques empêchant leur sortie.

- Réunion à Ornans pour la PFC (bois certifiés) le 18 avril 2013 ; celle-ci concernera la gestion durable de la forêt.

* **PLU**

- Les dernières réunions ont porté sur l'établissement du règlement ; celui-ci sera transmis à tous les membres de Conseil municipal pour analyse et remarques. Une réunion de travail aura lieu le 18 avril 2013 pour faire le point.

- La partie environnementale a débuté avec les agriculteurs et permettra comme avec le POS de repérer les zones boisées à protéger.

- Le 17 avril à 9 h 30 se tiendra une réunion avec les instances de concertation (PPA).

- Le 30 avril à 20 h 30 se tiendra la deuxième réunion publique.

* **Espace boisé classé**

Un espace boisé classé au POS a disparu. Ce type d'espace peut faire l'objet d'entretien courant, mais son élimination pure et simple n'est pas autorisée.

Les personnes concernées ont été rencontrées pour la suite à donner ; un constat va être fait et des mesures compensatoires seront proposées après le constat.

* **Lanterne**

- Une réponse de RFF, datée du 2 avril 2013, sur la demande de financement des travaux de restauration de la Lanterne (mesures supplémentaires) est arrivé semaine dernière : le Comité Scientifique de RFF s'est réuni le 20 décembre 2011 : après examen a le regret de nous faire savoir qu'il ne peut réserver une suite favorable à notre demande.

- Réunion du SICA reportée au 9 avril 2013. Le projet Lanterne sera à nouveau abordé.

* **Chemin forestier entre Noironte et Chaucenne**

Réception provisoire le 12 avril 2013 à 11 h. Un supplément de travaux est à prévoir pour permettre la prise en charge d'eaux de fossé et la mise en place d'un busage pour l'accès au chemin forestier.

* **Eau**

- Consommation en eau de mars :

Prélèvement à la station de pompage: 1 846 m³

Distribution à partir du château d'eau : 1 840 m³

- M. Philipponnat, qui assurait les travaux de maintenance plomberie, a prit sa retraite.

Des contacts ont été pris pour assurer ce service. A ce jour une seule proposition a été faite.

* **Règlement d'affouage**

Le nouveau document est arrivé : pour 2014 chaque affouagiste (propriétaire du lot) devra fournir une attestation d'assurance. La commission bois devra retravailler le document pour adapter nos pratiques aux nouvelles règles.

* **Plan Communal de Sauvegarde**

Une annexe a été établie au PSC. Il s'agit d'un résumé du dispositif départemental de distribution de comprimés d'iodure de potassium en cas d'accident nucléaire entraînant des rejets dans l'environnement d'iode radioactif. Ce document indique la marche à suivre pour la

diffusion de l'alerte et l'organisation de la distribution à la population à partir de la mobilisation des personnes ressources.

Une information plus complète sera faite par le « Commune Info ».

*** Dossier mairie**

- Le permis de construire a été déposé.

- Une rencontre a eu lieu avec le Syded concernant le poteau ERDF situé à l'angle de la Grande rue et de la rue des anciennes écoles. L'enfouissement des lignes serait pris en charge par ERDF jusqu'aux poteaux les plus proches.

- Financement et réserves parlementaires : réponse favorable de notre députée Barbara Romagnan, pour 5 000 € ; en attente les réponses des sénateurs Jeannerot et Humbert.

- Etude énergie, par le bureau d'études Bellucci, pour comparaison : quatre modes de chauffage ont été étudiés : pompe à chaleur air/eau, chaudière à condensation gaz propane, chaudière à condensation fuel, bois granulés.

Deux systèmes sont incompatibles avec les normes (RT2005 pour l'ancien et RT2012 pour la partie neuve) : fuel et bois. Seul le gaz et la pompe à chaleur sont compatibles. Cette étude sera transmise à Mme Marriez de la CAGB (énergies partagées) pour analyse.

*** Chantier de mise à niveau du captage**

L'entreprise TP Clerc est intervenue sur ce chantier. Un surcoût lié à la présence de la conduite d'alimentation en eau de Jéricho oblige à un avenant au marché d'un montant de 1 706,50 €, portant l'ensemble de l'opération à 18 704,47 € HT.

Délibération : acceptation de l'avenant.

Vote pour à l'unanimité.

*** Déclaration d'acquisitions foncières**

Après la signature de l'acte de propriété des rives de la Lanterne cédées par RFF pour 1 €, le percepteur nous invite à inscrire les 1,35 hectares à leur valeur réelle.

Cette valeur est fixée à 2 500 €/ha, soit 3 700 €, soit une inscription complémentaire de 3 699 €.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

*** Encaissement d'un remboursement**

Un chèque de 544,18 € venant du Conseil général pour le remboursement de la clôture du captage endommagée par un véhicule du Conseil général lors des travaux de fauchage.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

Régularisations foncières

A l'occasion de la vente de la propriété de Mme Cusenier, il est apparu qu'une partie du terrain, situé hors du mur de clôture et avant le premier pont, était propriété de la famille Cusenier. La famille Cusenier est propriétaire également d'un terrain situé en bordure immédiate de la Lanterne. La famille est disposée à céder à la collectivité ces surfaces. Le terrain de la prairie entre les ponts permettra un accès aisé à la Lanterne.

Le Conseil municipal autorise le maire à poursuivre les négociations en vue de finaliser cette opération.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

* Budget Eau / Assainissement 2013

Eau : pas de problème particulier sur le réseau. Le prélèvement sur la ressource étant en diminution, la redevance de prélèvement due à l'Agence de l'eau a déjà baissé et nous sommes en attente de la notification 2013.

Les éléments de comptage devront être renouvelés plus rapidement (compteurs généraux tous les 10 ans).

Assainissement : problème des eaux parasites arrivant dans le réseau.

Rhizosphère : fauche des roseaux et nettoyage des puits d'arrivée effectués ; prime d'épuration en rapport avec le bon rendement de la station. Reste le problème des eaux parasites qui sollicitent trop les pompes.

Budget eau assainissement :

Dépenses d'exploitation :	145 520,00 €	
Dépenses d'investissement :	154 376,00 €	
dont un reste à réaliser de	26 836,20 €	sur l'exercice précédent,
et un solde reporté de	48 583,45 €	
Total du budget :	299 896,00 €	

Principaux dossiers d'investissement :

Assainissement RD 8 - ruisseau

Recherche de l'origine des eaux parasites dans le réseau de collecte des eaux usées.

Evolution des tarifs :	2012	2013
De 0 à 120 m ³	1,39	1,40
De 120 à 400 m ³	1,22	1,23
> 400 m ³	1,12	1,14
Modernisation réseau	0,15	0,15
Redevance pollution	0,22	0,28
Compteur	12,50	12,65 (à chaque facturation)
Redevance prélèvement	0,119	chiffre non donné par l'agence de l'eau à ce jour
Assainissement	1,37	1,38
Part fixe annuelle	51,50	52,00

Cotisation annuelle au SPANC 40,00

Coût du contrôle installation individuelle : prix coûtant

Délibération : vote du budget eau / assainissement

Vote pour à l'unanimité.

*** Budget général 2013**

- Un projet important : la mairie.

- Des inconnues sur les partenaires (désengagement de l'Etat à tous les niveaux, Région et CAGB impactées donc les communes seront impactées).

- SIVOM dépense importante de personnel en 2013.

- Les finances communales sont saines, l'endettement est faible, la commune est en capacité de prendre des engagements sur le projet mairie.

Budget général :

Dépenses de fonctionnement : 437 740,00 € dont 100 040,17 € d'excédent de 2012

Dépenses d'investissement : 997 745,00 € dont 273 725,80 € de reste à réalisé

Total du budget : 1 435 485,00 €

Les tarifs des services communaux restent identiques à ceux de 2012.

Evolution des taux : 1,50 %

	2012	2013
Taxe d'habitation :	12,52	12,71
Taxe foncière :	15,24	15,47
Foncier non bâti :	35,76	36,30

Délibérations :

Vote des taux d'impositions : vote pour à l'unanimité

Vote du prix des services : vote pour à l'unanimité

Vote du budget primitif : vote pour à l'unanimité.

La séance est levée le 6 avril 2013 à 0 h 30.